

# Compte-rendu

Pour

Direction : SURVEILLANCE Pôle : Gestion du signal

Personne en charge: E.PIERRON

# **COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT**

# **Surveillance et Pharmacovigilance** Formation restreinte SIGNAL

# Séance du 08 février 2022

Points prévus à l'ordre du jour

# Ordre du jour

r ontis prevas a rotale da jour		information/avis/adoption	
1.	Introduction		
1.1	Point sur les déclarations publiques d'intérêt et les situations de conflit d'intérêt	pour information	
1.2	Adoption du compte-rendu de la séance du 11 janvier 2022	pour adoption	
1.3	Présentation d'un nouveau membre, invité pour cette séance.	pour information	
2.	Dossiers thématiques		
2.1	Revue des cas marquants et des erreurs médicamenteuses marquantes	pour discussion	

# **Participants**

Nom des participants	Statut (modérateur, membre, évaluateur,)	Présent	Absent /excusé		
Membres					
ALT-TEBACHER Martine	Membre				
BEYENS Marie-Noëlle	Membre				
BOUQUET Sylvain	Membre	$\boxtimes$			
CHOUCHANA Laurent	Membre	$\boxtimes$			
DISSON-DAUTRICHE Anne	Membre	$\boxtimes$			
DUBOURDIEU Jean-Louis	Membre	$\boxtimes$			
FAILLIE Jean-Luc	Membre				
GAUTIER Sophie	Membre				
POLARD-RIOU Elisabeth	Membre				
ROBERT Nathalie	Membre				
ROUBY Franck	Membre				
TEINTURIER Nathalie	Membre				
ANSM	Wellible		_		
Altow	DIRECTION DE LA SURVEILLANCE				
BENKEBIL Mehdi	Directeur adjoint				
, <u></u> ,	Pôle Gestion du signal				
BIDAULT Irène	Evaluatrice				
BIENVENU Jean-Baptiste	Evaluateur				
MOLONEY Linda	Evaluatrice				
PIERRON Evelyne	Cheffe de pôle / Modérateur				
POLLINA Monica	Evaluatrice				
	Pôle Sécurisation				
ALLUE Delphine	Evaluatrice/référente EM				
FERARD Claire	Cheffe de pôle				
PAGE Annabelle	Evaluatrice				
TONNAY Véronique	Evaluatrice				
	DIRECTION MEDICALE MEDICAMENTS 1				
BRETON Emilie	Pôle 1 Oncologie solide  Evaluatrice		П		
BRUNEL Liora	Cheffe de pôle				
MAHUNGU Janine	Evaluatrice				
MATTON Alexandre					
	Evaluateur  DIRECTION MEDICALE MEDICAMENTS 2				
	s enzymatiques, médecine interne, hépat	tologie, gastro-	entérologie		
DUMARCET Nathalie	Cheffe de pôle				
CAMHAJI Nicolas	Evaluateur				
DIRECTION des AFFAIRES JURIDIQUES et REGLEMENTAIRES					
	Pôle IMPEX		П		
COCRY Marie-Astride	Evaluatrice qualification des produits de santé				
	ue saine				

#### 1. Introduction

## 1.1. Point sur les DPI et les situations de conflits d'intérêts

Le modérateur, après avoir vérifié que les membres n'ont pas de nouveaux liens à déclarer et que les DPI sont à jour, signale l'absence de situations de conflit d'intérêts.

#### 1.2. Adoption du compte-rendu de la séance du 11 janvier 2022.

A propos du cas marquant Coumadine / exposition grossesse / N° 8519 : commentaires de Me Anne DAUTRICHE sur la rédaction proposée quant à la discussion qui s'est tenue sur la nécessité de prendre en compte la demi-vie (longue) lors du switch de cet AVK, du fait de sa contre-indication (CI) pendant la grossesse tout en précisant aussi la situation d'exception de cette CI telle que libellée dans le RCP. Il est proposé d'échanger avec Me DAUTRICHE après la séance sur une rédaction précise d'un nouveau libellé qui sera adopté par courriel avec les membres.

Pas d'autres commentaires.

# 1.3 Présentation d'un nouveau membre, invité pour cette séance.

Présentation de M. Franck ROUBY, du CRPV de Marseille, nommé comme membre suppléant de M. Laurent CHOUCHANA, en remplacement de Me Anne DEFAUT partie à la retraite.

# **Dossiers thématiques**

## 2.1 Revue des cas marquants et des erreurs médicamenteuses marquantes

# **FLUOROURACILE** (fluorouracile)

### Coma avec acidose lactique

Numéro CM	8615
Niveau de risque	SRM
Directions concernées	DMM 1-POLE 1-ONCO
CRPV ou experts en charge	M. Laurent CHOUCHANA
	Me Anne DEFAUT

## Avis du CSP

Il s'agit d'un cas de coma avec acidose lactique sans hyperammoniémie dans un contexte d'adénocarcinome colique. Le risque de coma/encéphalopathie est connu avec le 5-FU, avec un mécanisme associant le plus souvent une hyperammoniémie. Depuis la transmission de ce cas, il y a eu, en janvier 2022, une mise à jour de l'information dans le RCP avec ajout de l'effet indésirable "acidose lactique" avec une mention en 4.4 et en 4.8.

#### Proposition:

Pas de proposition d'actions supplémentaires.

#### Conclusion

## PAZENIR 5 mg/mL, poudre pour dispersion pour perfusion (paclitaxel albumine)

#### EMM/Risque erreur

Numéro CM	8637
Niveau de risque	SRM
Directions concernées	DMM 1-POLE 1-ONCO
CRPV ou experts en charge	Mme Anne DAUTRICHE
	Mme Marie-Blanche VALNET RABIER
Numéro CM	8638
Niveau de risque	SRM
Directions concernées	DMM 1-POLE 1-ONCO
CRPV ou experts en charge	M. Laurent CHOUCHANA
	M. Franck ROUDY

# Avis du CSP

Il s'agit de 2 signalements de risque d'erreur du fait de l'absence de précision du libellé de la dci sur le conditionnement : il est indiqué "paclitaxel" alors qu'il s'agit de « paclitaxel-albumine » (paclitaxel dans une formulation de nanoparticules liées à l'albumine), et qui n'ont pas les mêmes indications. Ce risque existe aussi avec une autre spécialité : ABRAXANE. Proposition de majoration du niveau de risque et de modifier le conditionnement secondaire.

Proposition de majoration du niveau de risque et de modifier le conditionnement secondaire. Cette demande a déjà été transmise pour une prise en compte dans le cadre de l'AMM européenne.

#### Proposition:

Majoration du niveau de risque de SRM en SRI.

Revoir l'information produit en modifiant le conditionnement secondaire pour préciser le nom complet de la dci.

## Conclusion

ENFORTUMAB-VEDOTIN 30 mg, poudre pour concentré pour solution à diluer pour perfusion (enfortumab vedotin)

pour solution à diluer pour perfusion)

Exanthème médicamenteux symétrique intertrigineux et des plis de flexion (SDRIFE) - Pancytopénie Fébrile d'évolution fatale - Insuffisance rénale aiguë sur insuffisance rénale chronique

Numéro CM	8616 - 8716 - 8717
Niveau de risque	SRI – SHR
Directions concernées	DMM 1-POLE 1-ONCO
CRPV ou experts en charge	Mme Sophie GAUTIER
	M. Antoine PARIENTE

# Avis du CSP

Notification de 6 cas de toxicités cutanées sévères dont 3 d'issue fatale, associé pour certains à des manifestations extra-cutanées (hématotoxicité, atteinte rénale, atteinte hépatique) avec Enfortumab Vedotin dans le cadre de l'accès compassionnel en France. Les lésions bulleuses constatées dans ces cas ne s'inscrivent pas dans un syndrome de Stevens-Johnson ou un syndrome de Lyell, effets cutanés d'issue fatale mentionnés dans le RCP américain. La question d'une nouvelle entité clinico-biologique se pose pour ces toxicités. A date, 155 patients ont été traités par Enfortumab Vedotin dans le cadre de l'accès compassionnel en France. Une AMM est en cours au niveau européen (en attente de l'avis de la commission européenne). Suite à la survenue de ces cas dont 3 cas d'issue fatale, différentes mesures ont été prises/sont en cours , dans l'attente de résultats des investigations complémentaires : suspension des autorisations d'initiation de nouveaux traitements par Enfortumab Vedotin en accès compassionnel en France ; échanges avec les promoteurs menant des essais cliniques avec Enfortumab Vedotin en France en vue d'une suspension des inclusions ; communication sur le site de l'ANSM ; information de l'Agence Européenne du Médicament (EMA), des professionnels de santé et des associations de patients.

Un CRPV a déjà été désigné pour suivre Enfotumab Vedotin quand il aura son AMM. Ce même CRPV sera sollicité pour expertiser d'ici là les nouveaux cas graves rapportés chez les patients en cours de traitement dans le cadre de l'accès compassionnel et chez les nouveaux patients en cas de reprise des initiations.

Proposition:

Pas de proposition d'actions supplémentaires.

# Conclusion



#### PERMANGANATE DE POTASSIUM COOPER

# Brûlures cutanées - Oedème des organes génitaux - Erreur de méthode d'utilisation du produit

Numéro CM	8583
Niveau de risque	SRI
Directions concernées	DMM 2-POLE 3-GASTRO
CRPV ou experts en charge	Mme Marion LEPELLEY
	Mme Marie-Noëlle BEYENS

## Avis du CSP

Notification d'un nouveau cas grave de brûlures associé à une erreur lors de l'application cutanée de poudre de permanganate de potassium COOPER non diluée chez un enfant. Il s'agit d'un médicament ayant un statut de matière première, à usage pharmaceutique à destination uniquement des professionnels de santé. Il ne doit pas être délivré directement aux patients et doit faire l'objet d'une préparation magistrale conformément à une prescription médicale. Les sachets de 0.25, 0.5 et 1 g sont conditionnés en boite de 100, avec la mention "diluer avant emploi" sans notice.

Au total, 4 autres cas graves similaires ont fait l'objet d'une déclaration de pharmacovigilance en France.

Le laboratoire COOPER s'est engagé à communiquer un bilan de leurs cas et un projet de communication aux pharmaciens.

#### Proposition:

Communication avec rappel de la réglementation sur le statut du produit, les conditions de préparation et de délivrance et des modalités de bon usage afin de prévenir le risque de brûlures.

#### Conclusion

#### **Abréviations**

ANSM: Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

ASMR: Amélioration du service médical rendu, évalué par la Haute Autorité de

Santé

ATU: Autorisation temporaire d'utilisation
BNPV: Base nationale de pharmacovigilance

B/R : Rapport bénéfice-risque d'un médicament (rapport efficacité versus sécurité

du médicament)

CM: Cas marquant

CMDh: Coordination Group for Mutual Recognition and Decentralised Procedures –

Human (à l'EMA).

CNOP: Consile National de l'Ordre des Pharmaciens

CRPV: Centre régional de Pharmacovigilance

DMI: Demande de modification de l'information relative aux données

pharmacologiques et cliniques de l'AMM

DP: Direction produit de l'ANSM

EI: Effet indésirable

EM: Erreur médicamenteuse
EMA: European medicines agency

EMM: erreur médicamenteuse marquante

EVDAS : Détection automatisée du signal dans la base EudraVigilance (EVDAS)

FDA: Food and Drug Administration

GIS EPI-PHAR: Groupement d'intérêt publique Expertise publique en épidémiologie des

produits de santé

HAS Haute Autorité de Santé

HLGT: High Level Group Term level of MedDRA

HLT: High Level Term level of MedDRA

MEdDRA: Medical Dictionary for Regulatory Activities ou dictionnaire médical des

affaires réglementaires.

OMS: Organisation mondiale de la santé

PE: Précautions d'emploi

PRAC : Pharmacovigilance risk assessment committee (à l'EMA)

PSUR: Periodic safety update report

PSUSA: Periodic safety update report single assessment

PV: Pharmacovigilance

PT: Preferred term of MedDRA

RCP: Résumé des caractéristiques du produit

SMQ: Standardized MedDRA Queries

SMR : Service médical rendu, évalué par la Haute Autorité de Santé

SOC : System Organ Class
SRF : Signal de risque faible
SRM : Signal de risque moyen
SRI : Signal de risque important

